

PRESENTATION 2020-2021



21 RUE DU COMTE DE FLANDRE B.P. 70039 - 59791 GRANDE SYNTHE CEDEX

Téléphone 03.28.21.24.66 - Télécopie 03.28.29.18.78.

Courrier électronique

Ce.0595782p@ac-lille.fr

Site internet

<http://www.collegedumoulin.fr>

Rôles et Objectifs

Les objectifs scolaires

Pour tout élève faisant partie de la section, deux objectifs semblent majeurs du point de vue scolaire.

1/ **La réussite scolaire**. Nous entendons par réussite scolaire le fait que non seulement l'élève obtienne des notes satisfaisantes, mais également qu'il présente un comportement irréprochable.

2/ **L'organisation du travail de l'élève**. En effet, même si l'emploi du temps des élèves de section bénéficie de quelques aménagements, il reste chargé et chaque élève doit viser à organiser, planifier son travail personnel et profiter de chaque opportunité pour réaliser le travail demandé par les professeurs.

Les objectifs sportifs

Ils sont multiples, et ne doivent pas primer sur les objectifs scolaires.

Les objectifs pour ces élèves de section sont donc clairement affichés : **développer leur goût de l'effort et la culture d'équipe** en pratiquant, au contact de la nature, une des activités les plus courantes et les plus pratiquées à l'âge adulte,

A cette formation principale s'ajoute une formation complémentaire liée à tout ce qui entoure le VTT (**code de la route, gestion de la santé, mécanique et entretien du vélo...etc.**).

En effet, rappelons que la section VTT n'est composée que de néophytes qui découvrent totalement cette activité.

Les objectifs éducatifs

La section sportive scolaire est une structure faisant entièrement partie du collège, donc du Ministère de l'Education Nationale et à ce titre ses objectifs éducatifs concernent l'instruction, l'éducation et la formation de l'élève.

Le professeur responsable de la section est un professeur d'EPS.

Un autre objectif important concerne la vie du groupe. En effet, l'esprit de groupe au sein de la section est omniprésent, développer les notions d'entraide, de solidarité et de respect envers l'autre sont nécessaires au bon déroulement d'une année scolaire.

L'Organisation de la section

1) Composition de la section :

- 24 élèves au maximum ventilés dans les classes de la 6^{ème} à la 3^{ème} du collège.

A noter que tout engagement en section sportive se fait obligatoirement pour l'année scolaire entière.

2) Emploi du temps :

- Les entraînements VTT sont intégrés dans l'emploi du temps de la journée: cette année, les entraînements se déroulaient tous les lundis, jeudis et vendredis de 16h à 18h. Les élèves sont regroupés par niveau et ne participent qu'à un seul entraînement. **Pour l'année scolaire prochaine, chaque élève aura une séance de 3h/semaine.**

- dès lors qu'un élève est dispensé de manière totale, des cours de soutien, de l'aide aux devoirs peuvent être mis en place, cela signifie qu'il peut y avoir une adaptation des séances de VTT en cas d'inaptitude partielle ou totale.

3) L'encadrement pédagogique :

Les élèves doivent suivre normalement les cours, et sont regroupés pour les entraînements de VTT.

Mr Mesmacque, professeur certifié d'EPS, a la responsabilité des entraînements et du fonctionnement de la section sportive.

Mr Mesmacque établit une étroite coordination avec les parents, les professeurs et l'administration afin de suivre individuellement le comportement de l'élève durant son temps d'appartenance à la section.

4) Matériel :

Les vélos et les casques sont fournis par le collège.

5) Evaluation des résultats :

L'évaluation est trimestrielle et apparaît sur les bulletins scolaires au même titre que les autres disciplines. **Une note est portée sur le bulletin et compte pour la moyenne générale.**

Elle porte sur : l'assiduité et la volonté de progresser, les progrès réalisés.